

PROTECTION ENFANCE ACCUEIL FAMILIAL



Notre devise nationale « Liberté - Égalité - Fraternité »

**LA PROTECTION DE TOUS LES ENFANTS
POUR UNE FONCTION RÉGALIENNE D'ÉTAT**



Appel aux candidats à l'élection présidentielle

Pour l'Égalité de traitements des enfants confiés
et des assistants familiaux au niveau NATIONAL

DE TRÈS GRANDES DISPARITÉS À CORRIGER

➔ I. VARIABILITE DE TRAITEMENTS DES PROFESSIONNELS **SELON LES DEPARTEMENTS**

ACCUEIL CONTINU :

1^{er} accueil : MENSUEL : 37 niveaux différents

2^{ème} accueil : MENSUEL : 43 niveaux différents

3^{ème} accueil : MENSUEL : 50 niveaux différents

4^{ème} accueil et au delà : 56 % de Conseils Départementaux le prévoient par arrêté
dont 50% le limitent à 6 accueils

ACCUEIL INTERMITTENT :

Selon les départements la variabilité est de 3,5 à 6 SMIC/jour

ANCIENNETE :

55% des Départements la prévoient par arrêté.

**SUJETION :**

68% de Conseils Départementaux la prévoient par arrêté.

La variabilité des taux est de 2 à 9 (cad de 15 à 183 SMIC/mois ou de 0,5 à 3,5 SMIC/jour)

ENTRETIEN :

De nombreuses variabilités avec ou sans critère d'âge.

Exemple selon le critère d'âge : pour la tranche 11/15 ans : de 8,65 € à 18,31 €

➔ II. VARIABILITE DES INDEMNITES VERSEES POUR LES ENFANTS SELON LES DEPARTEMENTS

VETURE :

De nombreuses variabilités. Exemple : tranche d'âge 0/10 ans : de 27,33 à 67,31 €

Tranche d'âge 11/18 ans : de 30,66 à 83,35 €

RENTREE SCOLAIRE :

De grandes disparités.

Maternelle : de 8,48 € à 100 € (moyenne 30,09 €) - Primaire : de 20 € à 370,31 € (moyenne 68,36 €)

Collège : de 60 € à 390,74 € (moyenne 137,43 €) - Lycée : de 87,50 € à 404,28 € (moyenne 208,61 €)

Lycée Professionnel : de 87,50 € à 540 € (moyenne 227,67 €)

Études supérieures : de 87,50 € à 498 € (moyenne 274,14 €)

ARGENT DE POCHE :

De très grandes variabilités de 0 à 21 ans et plus

Exemple : Tranche d'âge 8/10 ans : de 4,10 € à 30 € (moyenne 11,64 €)

tranche d'âge 16/18 ans de : 12,58 € à 80 € (moyenne 41,42 €)

PRIMES EXAMENS :

De grandes disparités selon les diplômes. Exemple : de 22,30 € à 664,80 €

PERMIS & DEUX ROUES**PERMIS ou BSR :**

De grandes disparités. Exemple : un forfait de 150 € à 839 € incluant BSR et permis ou, selon

la tranche d'âge, Pour les vélos : de 76 € à 206,60 € ou au coût réel et pour les cyclomoteurs /

scooters : de 199 € à 950 €

NOËL CADEAU ET ANNIVERSAIRE

Un département sur 5 verse un montant pour Noël et un autre montant pour l'anniversaire.

Grande disparité par tranche d'âge ex : tranche 10/11 ans : de 20 € à 150 € (moyenne 55,56 €)

AUTRE EXEMPLE DE DISPARITES INJUSTIFIÉES:

Sur un même Département les indemnités versées au Tiers Digne de Confiance ou en parrainage :

40 €/jour soit 1200 € /mois en comparaison des 99.31 € toutes les indemnités versées (véture, argent de poche, scolarité, Noël, etc.....) pour ce même enfant confié par le service ASE du département.